



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 56228

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'annonce de la mise en place d'une mission d'étude sur le bénéfice éventuel de la campagne aux fonctionnaires et agents ayant participé à la guerre d'Algérie, sous l'autorité de M. Christian Gal et qui devrait s'achever au cours du premier semestre 2005. Cependant, il semblerait qu'un premier rapport d'étape pour le mois d'octobre 2004 avait déjà été annoncé. Par conséquent, il lui fait part de son inquiétude quant au délai qui s'allonge, et lui demande de bien vouloir le tenir informé dès que possible du contenu de cette étude.

Texte de la réponse

Pour répondre aux demandes récurrentes de certaines associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord, le ministre délégué aux anciens combattants a effectivement décidé de confier à un inspecteur général des affaires sociales une étude sur l'éventuelle attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés. Le rapport sera remis au ministre délégué aux anciens combattants à la fin du premier semestre 2005. Après en avoir pris connaissance, le ministre informera la représentation nationale des suites qu'il pourrait être amené à donner aux propositions qui lui seront faites.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56228

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 657

Réponse publiée le : 1er mars 2005, page 2172